

Objectifs	Conduire en sécurité des engins de chantier et connaître les risques liés à leurs utilisation
Public	Toute personne amenée à conduire un engin de chantier de catégorie : A - B1 - C1 et/ou F
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir communiquer dans la langue française • Aptitude médicale liée à la conduite des engins de chantier • Être âgé d'au moins 18 ans
Durée	3 jours soit 21 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Inscription au RS	<p>Noms des certifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégories A : Engins compacts – sous le n° RS5081 • Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel – sous le n° RS5087 • Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif – sous le n° RS5123 • Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - sous le n°RS5101 <p>Certificateur : caisse nationale de l'assurance maladie Date d'échéance de l'enregistrement : 02/03/2025</p>
Lieu	Bleu Blanc Valognes – En entreprise
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 6 participants

Programme Pédagogique

Introduction et présentation de la formation :

- Présentation de la formation et du formateur
- Questionnaire de positionnement
- Tour de table pour connaître les attentes et les besoins des stagiaires

Appliquer la recommandation R482 dans son activité :

- Identifier les caractéristiques de la réglementation
- Respecter la réglementation en tant que conducteur
- Identifier les principaux types d'accidents du travail
- Analyser le rôle des différents acteurs de la prévention
- Respecter la signalisation implantée dans l'entreprise
- Reconnaître la signalisation temporaire sur chantier
- Être en conformité avec le code de la route sur la voie publique
- Repérer les zones dangereuses
- Respecter les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes
- Utiliser du matériel conforme à la réglementation

Assurer les travaux de base à l'aide d'un engin de la catégorie choisie sur un chantier :

- Identifier les règles de stabilité d'engins
- Interpréter un abaque de charge et les pictogrammes de sécurité présents
- Mettre en œuvre les règles de conduite en sécurité en fonction des zones d'évolution des engins
- Assurer les chargements et déchargements de camion à l'aide des engins et leurs accessoires adaptés
- Assurer les opérations de manutention de charges, de volumes et de gabarits différents
- Définir les règles d'élingage appropriées
- Changer l'accessoire de l'engin en fonction des travaux à exécuter
- Circuler sur un plan incliné

- Effectuer la montée et la descente des engins sur remorque adaptée seulement en Cat A

Assurer l'entretien journalier des engins :

- Réaliser une prise de poste efficace et des vérifications journalières
- Interpréter les pictogrammes de produits dangereux
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés
- Identifier les risques divers liés aux opérations de maintenance

Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, diaporama de formation, engins de la catégorie visée

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- QCM de positionnement – 10 questions

Après la formation, par un testeur différent du formateur :

- QCU de validation des acquis – 100 questions
- Certification des stagiaires lors d'une épreuve pratique

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN et Virginie BARBEY

Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2023 : 100%

Taux de satisfaction 2023 : 4,78/5 – 96%